



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 AVRIL 2011



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 30 avril 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 16

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil des gouverneurs de
l'Université de Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Moncton, qui comprennent le bilan au 30 avril 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

le 30 août 2011
Dieppe, Nouveau-Brunswick

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.
Comptables Agréés

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 avril

	2011	2010
Revenus :		
Scolarité		
Temps complet	25 103 415 \$	24 643 904 \$
Temps partiel	3 315 922	3 384 665
Subventions provinciales		
Non-restreintes	61 434 967	57 183 633
Restreintes	12 476 317	10 996 824
Subventions fédérales	14 713 432	15 323 718
Services vendus	4 529 301	4 638 663
Revenus de placements réalisés (note 3)	2 116 697	1 950 816
Dons	317 363	1 624 860
Amortissement des apports reportés (note 4)	7 041 319	5 582 051
Résidences et entreprises	7 512 821	7 267 911
Autres revenus	4 181 937	4 267 218
	<u>142 743 491</u>	<u>136 864 263</u>
Dépenses :		
Salaires et avantages sociaux	91 613 258	89 913 941
Frais de déplacements	3 071 769	2 862 187
Matériel et fournitures	4 236 449	4 612 161
Communications	1 119 935	1 140 517
Services publics	4 008 130	3 982 702
Assurances	426 288	472 474
Bourses d'études	4 129 620	4 443 941
Services contractuels	894 950	945 517
Honoraires professionnels	4 194 094	4 487 829
Publications et publicité	1 318 022	1 251 096
Coût des marchandises vendues	2 049 720	1 997 531
Intérêts sur la dette à long terme	702 789	731 744
Intérêts et frais bancaires	453 967	447 600
Location et entretien d'équipement	1 043 600	856 205
Acquisitions des bibliothèques	1 865 433	2 516 787
Mobilier et équipement	1 116 888	1 472 938
Améliorations des bâtiments et terrains	2 982 641	1 078 977
Charge supplémentaire reliée aux régimes de pension (note 5)	4 267 515	3 339 577
Autres dépenses	2 401 184	2 165 837
Amortissement	8 821 483	7 096 948
	<u>140 717 735</u>	<u>135 816 509</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	<u><u>2 025 756 \$</u></u>	<u><u>1 047 754 \$</u></u>



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 30 avril

	2011					2010
	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotations	Affectés, Recherche et Fiducie	Non affectés	Total	Total
Solde d'ouverture (note 15)	22 427 099 \$	49 507 760 \$	4 783 187 \$	(7 900 371) \$	68 817 675 \$	62 726 209 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(1 793 445)	0	1 755 586	2 063 615	2 025 756	1 047 754
Apports reçus à titre de dotations	0	5 236 477	0	0	5 236 477	1 994 685
Intérêts capitalisés	0	1 495 585	0	0	1 495 585	818 484
Investissement en immobilisations (note 6)	1 712 998	0	0	(1 712 998)	0	0
Recouvrement de capital sur fonds de dotation (note 15)	0	0	0	0	0	2 230 543
Affectations d'origine interne (note 6)	1 232 961	0	967 246	(2 200 207)	0	0
Solde de clôture	<u>23 579 613 \$</u>	<u>56 239 822 \$</u>	<u>7 506 019 \$</u>	<u>(9 749 961) \$</u>	<u>77 575 493 \$</u>	<u>68 817 675 \$</u>



BILAN

Au 30 avril

	2011	2010
ACTIFS		
Actif à court terme		
Encaisse	29 621 745 \$	27 807 008 \$
Comptes à recevoir (net)		
Étudiants	363 129	200 221
Autres	1 214 819	1 490 944
Subventions à recevoir	16 096 168	16 709 490
Inventaires - Au prix coûtant	907 720	820 175
Dépenses payées d'avance	873 151	917 233
	49 076 732	47 945 071
Placements (note 7)	62 478 419	53 236 137
Actif au titre des régimes de pension (note 5)	0	1 286 245
Immobilisations, nettes (note 8)	138 044 026	101 633 166
	249 599 177 \$	204 100 619 \$
PASSIFS		
Passif à court terme		
Comptes à payer	5 350 983 \$	5 342 855 \$
Salaires et retenues salariales	7 005 558	6 787 012
Vacances à payer	4 993 606	4 875 092
Revenus reportés	1 353 179	962 651
Emprunt bancaire (note 9)	3 537 553	4 828 900
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	512 448	467 482
	22 753 327	23 263 992
Dette à long terme (note 10)	11 048 163	11 514 840
Apports reportés (note 11)	26 457 771	23 272 449
Passif au titre des régimes de pension (note 5)	2 981 270	0
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 4)	108 783 153	77 231 663
	172 023 684	135 282 944
Actifs nets		
Investis en immobilisations	23 579 613	22 427 099
Reçus à titre de dotations	56 239 822	49 507 760
Affectés	7 506 019	4 783 187
Non affectés	(9 749 961)	(7 900 371)
	77 575 493	68 817 675
	249 599 177 \$	204 100 619 \$

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et
aux ressources humaines

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice termine le 30 avril

	2011	2010
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	2 025 756 \$	1 047 754 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	8 821 483	7 096 948
Amortissement des apports reportés (note 4)	(7 041 319)	(5 582 051)
Perte sur disposition d'immobilisations	13 281	0
Variation dans le passif au titre des régimes de pension	4 267 515	3 339 577
	8 086 716	5 902 228
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	4 604 114	6 605 912
	12 690 830	12 508 140
Activités de financement		
Nouveaux emprunts	51 038	0
Apports en espèces reçus à titre de dotations	6 732 062	2 813 169
Remboursement de la dette à long terme et emprunts	(1 764 096)	(748 129)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	16 019 383	20 171 262
	21 038 387	22 236 302
Activités d'investissement		
Variation nette dans les activités de placements	(9 242 282)	(6 370 231)
Acquisition d'immobilisations	(22 672 198)	(18 340 669)
	(31 914 480)	(24 710 900)
Augmentation nette de l'encaisse	1 814 737	10 033 542
Encaisse au début de l'exercice	27 807 008	17 773 466
Encaisse à la fin de l'exercice	29 621 745 \$	27 807 008 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université de Moncton entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université de Moncton est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, Edmundston et Shippagan. L'Université est une entité à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Université de Moncton applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période où les cours sont offerts.

Instruments financiers

Les subventions à recevoir sont classées comme « prêts et créances ». Les emprunts bancaires et les dettes à long terme sont classés comme « autres passifs financiers ». Les instruments financiers classés comme prêts et créances et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu ou la dépense d'intérêt est inclus à l'excédent des revenus sur les dépenses sur la durée de vie prévue de l'instrument.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Tous les autres instruments financiers à court terme, ainsi que les placements à long terme, sont classés comme étant « détenus à des fins de transaction » et sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les frais de transactions associés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 % dégressif;
- Immeubles – 5 % dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique – 10 ans, méthode linéaire; et,
- Équipement informatique – 5 ans, méthode linéaire.

Placements

Les placements sont présentés à la valeur marchande.

Évaluation des inventaires

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employés et employées deux régimes de pension à prestations définies. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

À cette fin, l'Université a adopté la convention suivante :

Le coût des prestations de retraite est établi selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Régimes de pension des salariés (suite)

L'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime du début de l'exercice, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les deux régimes maintenus par l'Université sont de 16 et 12 ans.

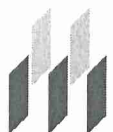
Hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées

Taux d'actualisation	5,25 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,25 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 % à 3,75 %

Depuis le 1^{er} janvier 2009, l'Université offre également à ses employées et employés un programme d'épargne-retraite volontaire et individuel, appelé Programme REÉR-UdeM. En vertu de ce programme, l'employeur contribue une part égale à celle des employées et employés qui décident d'y participer. La part de l'employeur est contribué au nom de la participante et du participant et constitue un ajout à leur rémunération. Ces comptes REÉR deviennent la propriété exclusive des employées et employés, qui en conservent la libre disposition.

Modification future de conventions comptables

À compter du 1^{er} mai 2012, l'Université de Moncton devra se conformer aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui remplaceront les Principes comptables généralement reconnus actuels pour la comptabilisation et la présentation de l'information financière. La direction évalue présentement l'impact de la conversion à ces normes sur ses états financiers.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

3. REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements, y compris les modifications de valeurs marchandes des placements, sont comme suit:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus tirés de ressources non affectées	393 377 \$	175 243 \$
Revenus tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	2 321	6 371
Fonds de fiducie	131 388	182 774
Fonds de dotation	<u>5 258 068</u>	<u>5 497 547</u>
Total des revenus de placements gagnés au cours de l'exercice	5 785 154	5 861 935
Plus (moins) : montants reportés :		
Fonds de recherche	81	(112)
Fonds de fiducie	(20 708)	6 993
Fonds de dotation	<u>(3 647 830)</u>	<u>(3 918 000)</u>
Total des revenus de placements constatés à titre de produits	<u>2 116 697 \$</u>	<u>1 950 816 \$</u>

4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'assistance gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde d'ouverture	77 231 663 \$	62 642 452 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces et dons en nature	38 592 809	20 171 262
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(7 041 319)</u>	<u>(5 582 051)</u>
Solde de clôture	<u>108 783 153 \$</u>	<u>77 231 663 \$</u>

En vertu d'une entente signée avec la Ville de Moncton datée d'avril 2008, le stade d'athlétisme construit sur la propriété de l'Université de Moncton devait être transféré à cette dernière une fois la construction complétée en contrepartie de la somme de 1 \$. La construction ayant été complétée durant l'année 2010-2011, un don en nature de la Ville de Moncton a été inscrit au montant de 22 573 426 \$, soit l'équivalent du coût de construction.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

5. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit:

	2011	2010
Évolution des obligations au titre des prestations continuées		
Solde au début de l'exercice	267 995 169 \$	237 745 889 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8 528 808	7 531 028
Intérêts débiteurs	16 174 861	15 984 427
Perte actuarielle	25 148 942	23 674 999
Prestations versées	(13 885 904)	(16 941 174)
Solde à la fin de l'exercice	303 961 876	267 995 169
Évolution de l'actif des régimes:		
Juste valeur au début de l'exercice	207 548 622	190 897 645
Rendement prévu des actifs des régimes	12 850 468	12 928 585
Gain actuariel	3 763 073	11 534 973
Cotisations de l'employeur	4 949 215	4 511 963
Cotisations des salariés	5 054 433	4 616 630
Prestations versées	(13 885 904)	(16 941 174)
Juste valeur à la fin de l'exercice	220 279 907	207 548 622
Situation de capitalisation - (Déficit)	(83 681 969) \$	(60 446 547) \$

La charge nette de l'Université au titre des régimes se présente comme suit:

Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	3 474 375 \$	2 914 398 \$
Intérêts débiteurs	16 174 861	15 984 427
Rendement prévu des actifs des régimes	(12 850 468)	(12 928 585)
Amortissement des gains et pertes actuariels	2 417 962	1 881 300
Charge nette au titre des régimes	9 216 730 \$	7 851 540 \$

L'actif au titre des régimes de pension se détaille comme suit:

Cotisations de l'Université	4 949 215 \$	4 511 963 \$
Charge nette de l'exercice	9 216 730	7 851 540
Variation de l'exercice	(4 267 515)	(3 339 577)
Actif au début de l'exercice	1 286 245	4 625 822
Actif (passif) à la fin de l'exercice	(2 981 270) \$	1 286 245 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

6. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

1. Des fonds non affectés de 1 712 998 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations afin de financer des achats d'immobilisations au montant de 1 291 286 \$ et pour le remboursement de 421 712 \$ sur la dette à long terme.
2. Des fonds non affectés de 3 326 358 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (449 829 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (1 922 384 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (765 459 \$) et pour d'autres activités de recherche et en fiducie (188 686 \$).
3. Des fonds de 10 933 \$ provenant des fonds de recherche et de fiducie ont été transférés aux fonds non affectés suite à la fermeture de comptes.
4. Des fonds de 1 115 218 \$ provenant du fonds de fiducie ont été transférés aux fonds non affectés afin de couvrir une portion des contributions additionnelles versées dans les régimes de pension au cours des années précédentes.

7. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Actions de sociétés cotées en bourse et fonds de placements	29 563 011 \$	28 462 323 \$
Obligations et titres du marché monétaire	23 576 718	20 226 681
Dépôts à terme	4 396 928	4 254 873
Fonds de couverture	4 941 762	292 260
	<u>62 478 419 \$</u>	<u>53 236 137 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

8. IMMOBILISATIONS

	2011		2010
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrains	3 912 630 \$	0 \$	3 912 630 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	8 894 368	1 422 042	7 472 326
Immeubles	181 811 883	77 798 489	104 013 394
Mobilier et équipement non informatique	38 181 387	26 271 676	11 909 711
Équipement informatique	13 792 370	3 056 405	10 735 965
	<u>246 592 638 \$</u>	<u>108 548 612 \$</u>	<u>138 044 026 \$</u>
			<u>101 633 166 \$</u>

9. EMPRUNT BANCAIRE

	2011	2010
<u>Emprunt bancaire</u>		
Campus de Moncton, billet à demande au taux préférentiel (Régimes de pension)	3 537 553 \$	4 828 900 \$

Le Campus de Moncton dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, le Campus d'Edmundston de 700 000 \$ et le Campus de Shippagan de 300 000 \$, portant toutes des intérêts au taux préférentiel.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

10. DETTE À LONG TERME

	2011	2010
Campus de Moncton, hypothèque 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 28 549 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er juillet 2017 (résidence LaFrance).	268 783 \$	309 774 \$
Campus d'Edmundston, hypothèque 5,75 %, remboursable par versements semi-annuels de 23 329 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er septembre 2018 (résidence).	282 375	310 262
Campus de Moncton, hypothèque 6,25 %, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 février 2020 (résidence Médard-Collette).	1 230 633	1 333 338
Campus de Moncton, hypothèque 5,85 %, remboursable par versements mensuels de 6 087 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 octobre 2024 (Parc scientifique).	678 047	710 379
Campus de Shippagan, hypothèque 2,95 %, remboursable par versements mensuels de 11 812 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 9 novembre 2029 (I.R.Z.C.).	1 864 230	1 930 500
Campus d'Edmundston, hypothèque 6 %, remboursable par versements mensuels de 4 897 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er mai 2030 (résidence).	668 463	686 503
Campus de Shippagan, hypothèque 2,26 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2030 (résidence).	1 766 691	1 817 767
Campus de Moncton, hypothèque 6,33 %, remboursable par versements mensuels de 35 557 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 7 octobre 2030 (résidence Médard-Collette).	4 762 887	4 883 799
Campus de Shippagan, emprunt 4,99 %, remboursable par versements mensuels de 518 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 18 septembre 2013 (vehicule).	14 127	0
Campus de Shippagan, emprunt sans intérêts, remboursable par versements mensuels de 595 \$, dernier versement échéant le 3 septembre 2014 (vehicule).	24 375	0
	11 560 611	11 982 322
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	512 448	467 482
	<u>11 048 163 \$</u>	<u>11 514 840 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

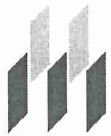
10. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2012	-	512 448 \$
2013	-	544 132 \$
2014	-	560 048 \$
2015	-	593 254 \$
2016	-	622 065 \$

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2011				2010
	<u>Affectés Immobilisations</u>	<u>Affectés Dotation</u>	<u>Affectés, Recherche et Fiducie</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde d'ouverture (note 15)	0 \$	862 519 \$	22 409 930 \$	23 272 449 \$	23 514 960 \$
Recouvrement de capital sur fonds de dotation (note 15)	0	0	0	0	(2 230 543)
Revenus gagnés et reportés aux années futures (constatés dans l'année)	1 647 588	3 641 757	(598 438)	4 690 907	2 806 516
Revenus de placements capitalisés	0	(1 495 585)	0	(1 495 585)	(818 484)
Affectations d'origine interne	0	(6 400)	(3 600)	(10 000)	0
	<u>1 647 588 \$</u>	<u>3 002 291 \$</u>	<u>21 807 892 \$</u>	<u>26 457 771 \$</u>	<u>23 272 449 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

12. ENGAGEMENTS

L'Université de Moncton s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2016 pour la location d'équipements, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements suivant ces ententes s'établit à 1 904 997 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	-	666 328 \$
2013	-	573 663 \$
2014	-	334 765 \$
2015	-	217 207 \$
2016	-	113 034 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université consent du crédit à ses étudiants et clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'Université évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour ce qui est des comptes à recevoir, l'Université ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements à long terme est équivalente à la valeur du marché établie selon le cours de clôture.

La juste valeur des dettes à long terme est de 13 982 735 \$ au 30 avril 2011 (16 024 201 \$ au 30 avril 2010). Cette juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs prévus en vertu des contrats de financement en vigueur à des taux d'actualisation qui représentent les taux d'emprunt dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2011

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'Université se compose de ses actifs nets et de sa dette à long terme. Son objectif en matière de gestion de son capital est de protéger sa capacité de continuer à attirer des étudiants à l'Université. L'Université gère son capital par l'établissement et le suivi d'un budget annuel approuvé par le Conseil des gouverneurs.

L'Université est soumise à des restrictions externes sur sa dette à long terme. L'Université s'est conformée à ces exigences. De plus, l'Université reçoit certaines subventions pour lesquelles il existe des restrictions précisant les conditions pour utiliser ces ressources financières. L'Université s'est également conformée à ces exigences.

Les actifs nets affectés ne sont utilisés que pour les fins désignées par le contributeur.

Les dépenses du fonds de dotation sont limitées à 4,5 % de la moyenne des valeurs marchandes des fonds de dotation au 31 décembre des trois exercices précédents. Afin de protéger son fonds de dotation contre l'inflation, l'Université capitalise une partie des revenus de placements du fonds de dotation; le montant capitalisé est basé sur l'indice des prix à la consommation.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant. Entre autres, les dépenses de l'année précédente ont été reclassifiées en fonction de la nouvelle présentation adoptée. Dorénavant, celles-ci sont présentées par type au lieu de fonction.

Aussi, le solde du fonds de dotation a été affecté pour refléter le recouvrement de capital qui en 2010 était présenté dans les apports reportés.